

Le patois, véhicule de symboles

LIVRE Dialectologue à l'Université de Neuchâtel, Aurélie Reusser-Elzingre publie «Vouivres, sorcières, grimoires et loups-garous». Richement illustrés, ces contes et légendes du Jura sont traduits du patois.

PAR DAN STEINER

Elle l'avoue d'emblée, Aurélie Reusser-Elzingre n'a pas la prétention de sauver une langue. Pour cela, il faut une volonté politique, comme dans le cas de l'hébreu, en Israël. Elle observe simplement que des parlers disparaissent et tente «juste de les partager». Avant ses études pour devenir historienne et dialectologue, la docteure en Lettres à l'Université de Neuchâtel (UniNE) ignorait d'ailleurs que des gens parlaient encore en patois en Suisse romande... «Et même que ça existait!» Or la chargée de cours et collaboratrice scientifique à l'UniNE a récemment publié «Vouivres, sorcières, grimoires et loups-garous: contes et légendes du Jura», aux Editions Alphil. «Je m'intéresse avant tout au local, aux coutumes et aux traditions. En parlant ces langues, les gens véhiculaient des symboliques.»

Plus de 800 contes

Illustré par Denis Kormann, ancien dessinateur de presse qui se consacre désormais aux livres, tant pour adultes que

pour enfants, l'ouvrage rassemble 20 contes et légendes traduits par ses soins, sur un corpus de 831 en sa possession. Tous ces récits ont été récoltés entre le 19e et le 20e siècle par l'enseignant Jules Surdez, folkloriste franc-montagnard décédé à Berne, en 1964, soucieux de préserver le patrimoine de son coin de pays.



“Je m'intéresse avant tout au local, aux coutumes et aux traditions.”

AURÉLIE REUSSER-ELZINGRE
AUTEURE DU RECUEIL DE CONTES

Avant cela, la Neuchâteloise avait déjà publié une vulgarisation de sa thèse de doctorat, intitulée «Avec les ailombrattes (réd: hirondelles): contes et légendes du Jura», en 2017. Mais les retours à son sujet, même si le livre a été tiré à 3500 exem-

plaires et été réédité, ont fait évoluer l'auteure... «Ce recueil était plus proche de ma thèse, avec davantage de recherche. Le deuxième tome se veut davantage «grand public», plus accessible, pour que les grands-parents puissent le lire à leurs petits-enfants.»

Tout ne finit pas bien

Car certaines histoires, surtout celles de sa première œuvre, finissent très mal. Avec tristesse et pessimisme en dessert. «Dans la vie de l'époque, on rencontrait souvent la maladie et la mort», justifie Aurélie Reusser-Elzingre. «Dans le second tome, les contes font également peur, mais sont plus solaires et se finissent mieux», rigole-t-elle.

Dans ces contes, il n'était en effet pas rare de parler de scatologie ou d'érotisme. Car ces fôles, ces récits fantastiques en patois, étaient notamment destinés à effrayer les jeunes gens, avec, comme morale, les interdits de la société. «Si les filles sortaient la nuit, par exemple, il pouvait leur arriver des trucs». Aussi, on comprenait



Illustration de «Le petit forgeron», conte qui a pour cadre Bâle, Muriaux et Montfaucon. DESSIN DENIS KORMANN

que les domestiques ne devaient pas se mettre à chercher des trésors pour devenir riches et ainsi changer de statut social», précise la dialectologue.

Des sirènes dans le Doubs

Si les différents personnages ne s'aventurent pas dans le Jura bernois, lectrices et lecteurs y trouveront certainement leur compte entre les bords du Doubs ou les forêts, rochers ou pâturages du Clos du Doubs, d'Ajoie et de la Montagne des

Bois, le nom ancien des Franches-Montagnes. La rivière n'est d'ailleurs pas forcément toujours la frontière franco-suisse qu'on connaît... «Mais plutôt un lieu où vivent des sirènes. Pas celles de Disney, des sirènes maléfiques, ou des chevaux indomptables.»

Pas évident de toujours s'y retrouver, d'ailleurs, non? «Je me suis posé quelquefois la question de ce qu'un terme voulait dire, oui. Il faut être bien au courant de la vie rurale du 19e siècle,

aussi pour interpréter les références à des croyances, des histoires ou des guerres anciennes», concède la spécialiste. «J'ai utilisé les vieilles cartes de la Confédération, mais n'ai pas retrouvé le nom de chaque lieu.» Avec la montagne de fôles à disposition, elle n'exclut pas un autre ouvrage. Ce pourrait être drôle, érotique ou... en patois valaisan. Un chapitre à la fois.

Trois autres contes seront publiés, dans le courant de décembre, dans Le JdJ.

«Le cheval Gauvain», l'un des 20 contes illustrés présents dans l'ouvrage

Il y avait une fois, du côté de Saint-Ursanne, une sorte d'équidé qu'on appelait «cheval Gauvain». Celui-ci épouvantait les enfants, surtout ceux qui n'étaient pas bien élevés. Il empêchait aussi les jeunes gens, garçons et filles, de se retrouver ensemble dehors en soirée. Il se cachait dans une grotte, aux Roches du Châtelat, au-dessus du village de Montenol. Le soir, il en sortait et galopait autour des murailles de la ville de Saint-Ursanne, en menant un train d'enfer. Tout le monde l'avait déjà entendu une fois ou l'autre, mais personne ne l'avait jamais vu. Cela n'empêchait pas qu'il pouvait parfois se montrer!

Il y avait, à Montmelon, une belle grande femme aux yeux brillants comme des braises, qui amenait à vendre au marché de la ville, sur la pierre à poisson, des truites, des ombres, des brochets, des chevesnes. Elle était hardie et forte comme tout. Les gens disaient qu'elle valait pour le moins deux hommes. Elle allait sur ses 50 ans quand, un beau soir d'automne, elle vit une grande ombre qui bougeait dans les arbres de son enclos. Elle reconnut bientôt que c'était un cheval qui avait traversé

l'herbe et qui broutait «gentiment». Il faut croire qu'il trouvait l'herbe à son goût, car il émettait un doux hennissement de satisfaction de temps à autre. Elle pensa que ce cheval s'était sauvé d'une écurie du village. Le lendemain matin, elle alla s'en plaindre aux voisins. Lorsqu'elle eut décrit la bête, une voisine s'écria:

– Jésus Marie, mais c'est le cheval Gauvain que vous avez vu!

– Le cheval Gauvain? Qu'est-ce que c'est que ça?

– Une méchante bête qu'il ne faudrait pas approcher de trop près.

– A qui appartient-elle?

– A qui? Mais à personne! Ou peut-être au diable! Puisqu'on vous dit que c'est une bête ensorcelée!

– Vous êtes assez folle pour croire encore à ces contes? S'il revient encore une fois manger dans mon verger, je vais lui passer un licol et l'amener à coups de fouet dans mon écurie.

– Ne vous mettez pas ça en tête, c'est une affaire à se faire tuer!

– C'est ce qu'on verra, dit-elle.

La nouvelle se propagea à travers le village comme un feu de paille. Le soir, tous les gens guettaient pour voir si le cheval Gauvain reviendrait brouter dans

un de leurs prés.

Pendant une semaine, il ne se montra pas. On se fatigua de surveiller pour rien. On se moquait aussi de la femme, et quand elle venait chercher de l'eau à la fontaine, on lui demandait si le cheval était de bonne humeur et s'il s'accoutumait à ses poules. Mais elle continuait à veiller la moitié de ses nuits pour surveiller son pré, et à regarder de temps à autre par le guichet de la porte de sa grange.

Elle fut récompensée pour sa peine. Une nuit, vers 3h du matin, elle vit le cheval sauter la barre du clos et commencer à brouter rapidement. La femme attrapa un licol et ouvrit tout doucement le «clédar». Elle accosta la «malebête» par-devant, pour ne pas se faire assommer d'un coup de sabot. Elle le flatta sur l'encolure, le long du dos et sur la croupe. La peau du cheval frémit, et il tapa du pied d'aise. Lorsqu'elle essaya de lui passer le licol, il ne voulut pas se laisser faire et commença à «boquer». La courageuse femme ne fit ni une ni deux, et monta sur une souche, empoigna la crinière du cheval et sauta sur son dos. Aussitôt qu'elle la sentit, la monture maléfique sauta la barre et partit au grand galop. Elle allait

comme le vent. On aurait cru qu'elle avait des ailes. Cela faisait remonter des souvenirs à la cavalière, du temps où elle allait chercher sa jument tout au fond du «communal» ou qu'elle la menait à l'étable au hameau d'Esserts-Fallon, vers Epiquerez.

En amont de l'écluse des Moulins-Grillon, le cheval se jeta dans le Doubs et se mit à nager aussi bien qu'une loure. La femme eut de l'eau jusqu'aux cuisses, puis jusqu'au ventre et bientôt jusqu'au cou. Elle se mit à crier au secours, tant qu'elle pouvait. D'une ruade, le cheval se débarrassa d'elle au milieu du «gourt» du Grand-Virot, sauta à nouveau sur la rive et remonta la côte de Ravines pour s'en retourner à sa grotte.

Un «flotteur» qui avait assisté à la scène, sauta sur ses rames et alla retirer de l'eau la pauvre femme «qui allait droit câler», comme un rondin de bois saturé d'eau. Elle revenait de loin!

Longtemps, elle resta choquée par cet événement. Elle ne put plus voir un cheval sans que son corps ne tremble et sans avoir la boule au ventre. Depuis, nul n'a plus jamais essayé de chevaucher le cheval Gauvain, mais

certain ont encore entendu son hennissement, qui résonne parfois contre les falaises.

Ce manuscrit est conservé aux Archives littéraires suisses, à Berne. Mns L 87/3/5. Titre original: «Le Tchavâ-Gâvain».

Lexique de l'auteur

Gentiment: lentement, sans hâte; calmement.

Clédar: porte à claire-voie barrant l'entrée d'un pâturage ou d'un verger.

Malebête: bête cruelle que la rage ou la faim fait sortir des bois.

Boquer: frapper, lever les membres postérieurs (pour un cheval).

Communal: pâturage commun dans lequel chaque propriétaire originaire de la commune a un droit par tête de bétail.

Gourt ou gort: gouffre, endroit profond d'une rivière où l'eau est dormante.

Flotteur: ouvrier qui travaille au transport du bois par flottage.

Qui allait droit câler: expression signifiant «qui allait justement couler, s'arrêter, s'endormir».